

La caractérisation radiologique des déchets nucléaires

Tous les colis de déchets nucléaires sont destinés à être évacués des installations qui les ont produits, pour être stockés définitivement par l'ANDRA.

Il existe plusieurs filières d'évacuation, selon la dangerosité des déchets concernés. Le choix d'une filière impose de réaliser une mesure précise de la radioactivité (ou "caractérisation radiologique") de chaque colis de déchets. Cette caractérisation constitue **un élément essentiel** pour la maîtrise de la **sûreté radiologique** et la **gestion à long terme des colis**.

Quelle que soit la filière, les coûts de caractérisation ne constituent qu'une part minime de l'ensemble des coûts de gestion des déchets nucléaires. Par ailleurs, la connaissance précise de ces caractéristiques permet d'évacuer les colis vers le stockage définitif le plus approprié, ce qui induit potentiellement des économies conséquentes.

La fiche argumentaire décrit les processus mis en œuvre pour réaliser ces caractérisations, et optimiser l'orientation des colis vers les filières dédiées.

Dans le langage courant, les termes "*déchets radioactifs*" et "*déchets nucléaires*" sont utilisés indifféremment. La différence principale réside dans le champ d'application :

- **Déchet radioactif** : substance radioactive pour laquelle aucune utilisation ultérieure n'est prévue.
- **Déchet nucléaire** : déchet radioactif ou susceptible de l'être provenant d'une installation nucléaire de base.



Station de mesure de l'activité de fûts de déchets nucléaires

Source : Nuviatech Instruments

Pour en savoir plus :



lien vers la fiche argumentaire :

https://www.energetique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_ACE_03_Caracterisation_dechets_nucleaires.pdf